

Ethna-DYNAMISCH R.C.S. Luxembourg K818

Rapport annuel et comptes annuels révisés au
31 décembre 2021

Fonds de droit luxembourgeois

Fonds d'investissement conforme à la partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur, constitué sous la forme juridique d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

R.C.S. Luxembourg B 155427



ETHENEA

Table des matières

	Page
Rapport de la direction du fonds	2
Répartition géographique par pays du fonds Ethna-DYNAMISCH	6
Répartition sectorielle du fonds Ethna-DYNAMISCH	7
Composition de l'actif net du fonds d'Ethna-DYNAMISCH	10
Compte de résultat du fonds Ethna-DYNAMISCH	13
Composition de l'actif du fonds Ethna-DYNAMISCH au 31 décembre 2021	18
Entrées et sorties du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021	23
Notes au rapport annuel au 31 décembre 2021	25
Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé	33
Gestion, distribution et conseil	36

Le prospectus accompagné du règlement de gestion, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur ainsi que les rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles gratuitement par voie postale, par fax ou par courrier électronique auprès du siège de la Société de gestion, du dépositaire, des agents payeurs, du distributeur de chaque pays de commercialisation et auprès du représentant en Suisse. Des informations supplémentaires sont disponibles à tout moment auprès de la Société de gestion durant les heures normales de bureau.

Les souscriptions de parts ne sont valables que lorsqu'elles reposent sur la version en vigueur du prospectus (annexes comprises), accompagné du dernier rapport annuel disponible et du dernier rapport semestriel éventuellement publié ultérieurement.

Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Les informations et données chiffrées du présent rapport se réfèrent à des périodes passées et ne préjugent pas de l'évolution future.

Rapport de la direction du fonds

2 La direction du fonds produit le présent rapport sur ordre du Conseil d'administration de la Société de gestion :

Chers investisseurs,

Après la crise qui a ébranlé l'économie mondiale lors de l'« annus horribilis » 2020, l'année 2021 a été celle du « grand redressement ». Cette année a été marquée par une forte relance de l'économie mondiale favorisée par des stimulus politiques sans précédent et par l'introduction progressive de vaccins efficaces contre la COVID-19.

Au premier semestre, la réouverture des économies et le soutien important des politiques ont permis une forte relance de l'économie mondiale. Ce redressement économique a toutefois été inégal entre les différents pays et secteurs en raison de différences considérables en matière d'accès aux vaccins, de perturbations causées par la pandémie et de soutien politique. La forte croissance économique s'est infléchi au deuxième semestre en raison d'un retour en force de la pandémie et de la hausse des prix de l'énergie, des pénuries de matières premières, des problèmes de chaînes d'approvisionnement dans le monde entier et de la hausse de l'inflation.

Le « grand redressement » a été aussi rapide qu'inhabituel. Il a été favorisé par une augmentation de la demande globale rendue possible par le soutien extraordinaire de la politique budgétaire et monétaire. L'offre limitée n'a toutefois pas pu répondre au redressement de la demande globale, et le décalage entre l'offre et la demande qui en a découlé a provoqué une forte hausse de l'inflation. Les prévisions de croissance pour 2021 ont été revues légèrement à la baisse, et on estime que l'économie mondiale a connu une croissance solide de 5,9 % l'année passée.

La croissance cyclique va se poursuivre en 2022, quoiqu'à un rythme plus modéré étant donné que l'économie mondiale se trouve en milieu de cycle. Le scénario de base pour 2022 mise sur une expansion continue de la production mondiale à un rythme solide supérieur à la tendance d'environ 5 %. Cette expansion s'appuie sur une demande interne forte, une réorientation de la croissance vers le secteur des services et un retour en force des échanges mondiaux dès que les problèmes de chaînes d'approvisionnement seront résolus. Les dépenses d'investissement et l'augmentation des stocks vont également contribuer à une croissance solide. La situation du marché du travail va s'améliorer progressivement, mais le rétablissement de la production pourrait rester à la traîne et varier d'une région à l'autre. Les écarts de production vont se résorber progressivement en 2022 et la production mondiale pourrait retrouver son niveau d'avant la pandémie. L'inflation pourrait faiblir elle aussi et s'approcher de l'objectif de 2 % de la banque centrale.

Les stimulus budgétaires et monétaires vont rester des facteurs déterminants de l'évolution conjoncturelle. Les différences de soutien politique entre les pays et régions vont continuer de provoquer des différences de vitesse de la relance. Alors que plusieurs pays émergents ont déjà commencé à réduire leur soutien politique, les gouvernements des pays développés vont maintenir un soutien budgétaire significatif. Les banques centrales vont lancer une normalisation progressive de leurs mesures mais faire preuve de prudence dans le retrait du soutien de politique monétaire afin d'éviter toute interruption de la relance et un retour aux perspectives de croissance médiocres d'avant la pandémie. La banque centrale américaine a commencé à réduire son programme d'assouplissement quantitatif et commencera bientôt à augmenter ses taux directeurs. La Banque centrale européenne va poursuivre ses achats d'actifs après l'expiration de son programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) en intensifiant son programme d'achats ordinaire (PAA), et la Banque du Japon va elle aussi, probablement, maintenir sa politique très expansive.

D'autres banques centrales des économies développées (par ex. la Banque d'Angleterre et la Banque du Canada) vont probablement supprimer leur politique plus rapidement mais, vu le fléchissement prévu de la croissance et de l'inflation, les taux d'intérêt n'augmenteront que lentement. Les conditions financières mondiales devraient donc rester accommodantes en 2022.

Même si le scénario de base est encourageant, l'économie mondiale fait face à un certain nombre de vents contraires et l'incertitude va rester élevée. Les pénuries de matières premières, les problèmes de chaînes d'approvisionnement et la hausse des prix de l'énergie pourraient entraîner une pression inflationniste et une inflation persistante et contraindre ainsi les banques centrales à durcir leur politique plutôt que prévu à l'origine. Le déséquilibre évoqué ci-dessus entre l'offre et la demande pose le principal risque de baisse de la croissance et de hausse de l'inflation. Le fléchissement de la dynamique économique et la persistance d'une inflation élevée sont préoccupants pour les perspectives macroéconomiques et représentent un défi pour les décideurs politiques. L'inflation restera probablement élevée au premier semestre 2022 mais devrait ensuite revenir progressivement à ses niveaux d'avant la pandémie dans la plupart des pays dès lors que les restrictions imposées face à la pandémie seront levées et que les prix seront retombés en conséquence. La croissance économique devrait rester solide. Les banques centrales des économies développées vont devoir faire preuve d'une grande prudence pour continuer de soutenir la relance économique sans perdre le contrôle de l'inflation.

L'évolution macroéconomique et géopolitique de la Chine et l'avenir des relations entre les États-Unis et la Chine auront des répercussions sur l'économie mondiale en 2022. De manière générale, l'année entamée va nous apporter de nouvelles informations sur l'évolution de la mondialisation. Les choix des décideurs politiques du monde entier, selon qu'ils reprennent résolument la voie de la collaboration et du multilatéralisme ou qu'ils optent au contraire pour le protectionnisme et l'unilatéralisme, vont déterminer la collaboration économique, les échanges internationaux et la croissance mondiale au cours des années à venir. Le fait est que la pandémie de COVID-19 n'est pas encore entièrement sous contrôle, et l'apparition de nouveaux variants plus contagieux continue de poser un risque considérable qui menace la résilience de la relance économique. Si les pays parviennent à réduire la pression inflationniste et à maîtriser progressivement la pandémie de COVID-19 dans le monde entier, le scénario relativement favorable d'une croissance mondiale supérieure à la moyenne pourrait se poursuivre en 2022.

3

Ethna-DYNAMISCH :

L'année boursière 2021 appartient désormais au passé. Mais mérite-t-elle d'entrer dans les annales ? Pas vraiment. En effet, le comportement des marchés en 2021 a été dominé par les répercussions de 2020, l'année du début de la pandémie mondiale. Aucune évolution économique, monétaire, budgétaire ou fondamentale observée en 2021 ne peut se décrire ni se comprendre sans référence à l'année 2020. Il y a un an, nous avons décrit ici l'année exceptionnelle 2020 comme impossible à prévoir rétrospectivement, et nous avons spéculé sur une année 2021 presque trop prévisible. La situation de l'époque était caractérisée par une pandémie qui paraissait progressivement maîtrisable, une forte croissance économique qui se dessinait à l'horizon, les conséquences favorables des gigantesques programmes budgétaires, des taux d'intérêt à des points bas records et des programmes avancés d'achats d'obligations par les banques centrales ainsi que par le retour du goût du risque chez un nombre croissant d'investisseurs. Dans un premiers temps, tous ces éléments laissaient présager la poursuite de la tendance à la hausse des marchés d'actions du monde entier entamée dans le courant de l'année 2020. Aujourd'hui, un an plus tard, l'année 2021 des actions se prête à une description tout aussi succincte et résolue. Les nombreux facteurs favorables susmentionnés ont provoqué une forte hausse des taux sur les premiers mois de l'année. Avec sa part d'actions élevée de 75 % à 80 % environ, le fonds Ethna-DYNAMISCH a bien participé à la hausse et atteint de nouveaux records à plusieurs reprises jusqu'en été. Le choix d'une proportion d'actions élevée ne nous a pas empêchés de gérer rigoureusement les opportunités et les risques sous la surface. Du fait de cette discipline, nous n'avons pas exploité au maximum les opportunités dans des secteurs plus cycliques et moins intéressants du point de vue structurel comme le pétrole, les matières premières et la finance. Mais cette discipline nous a aussi permis d'éviter des risques de valorisation importants dans des segments de croissance et des actions qui avaient profité de la crise précédemment. Bon nombre de ces titres ont atteint leurs sommets à la mi-février et subi des corrections de cours, parfois brutales, par la suite.

Le vent favorable aux actions est retombé progressivement en cours d'année. En conséquence, le fonds Ethna-DYNAMISCH a adopté une approche plus modérée et réduit la part nette des actions à environ 60 % par une pondération accrue des éléments de couverture. La détérioration du contexte de marché s'est reflétée sur les marchés d'actions, en particulier par une diminution de la largeur du marché. Tandis que les grands indices d'actions pondérés selon les capitalisations boursières comme le S&P500 et le MSCI World continuaient de grimper vers de nouveaux sommets, leurs homologues à pondérations égales (mêmes actions, mais pondérations différentes) ont affiché une nette sous-performance à partir de l'été. D'autres indices bien connus comme le DAX allemand, le Russell 2000 américain ou le MSCI Emerging Markets ont, eux aussi, stagné au deuxième semestre. Le portefeuille d'actions du fonds Ethna-DYNAMISCH n'a pas échappé à cette tendance généralisée, de sorte qu'il affiche une performance absolue à peine positive sur le deuxième semestre. Les raisons de cette stagnation sont multiples, mais elles ne devraient pas durer selon nous. Les actions en portefeuille qui avaient profité de la normalisation des activités économiques et sociales, par exemple, se sont trouvées à nouveau sous pression avec la propagation des variants Delta et Omicron du virus. Malgré les nombres de cas records enregistrés dans de nombreuses régions, rien ne contredit notre scénario de base selon lequel le retour à la normalité sociale grâce aux vaccins et aux nouvelles formes de traitement n'est qu'une question de temps.

Contrairement aux actions, les actifs obligataires et l'or ont joué un rôle nettement secondaire dans la composition du portefeuille du fonds Ethna-DYNAMISCH en 2021. Vu l'évolution peu attrayante de ces deux classes d'actifs, cette décision a été judicieuse.

4

Au début de cette nouvelle année également, les rendements obligataires nous semblent trop peu attrayants par rapport aux opportunités offertes par les marchés d'actions pour envisager des investissements importants en titres de créance pour le fonds Ethna-DYNAMISCH, le plus agressif des fonds Ethna. Les chances d'une poursuite de la hausse actuelle, quoiqu'à un rythme plus modéré, ne sont en effet pas mauvaises. L'économie mondiale, par exemple, devrait afficher une croissance encore supérieure à la moyenne en 2022. Malgré la hausse de l'inflation, les banques centrales des États-Unis et d'Europe restent extrêmement prudentes dans leur action. Parallèlement, les prévisions de rendement toujours faibles des titres obligataires devraient permettre aux actions de bénéficier d'une demande structurellement plus élevée en 2022 également, ce qui devrait continuer de soutenir les valorisations actuelles. Nous considérons donc que les principaux moteurs de hausse de taux observés récemment, en conjonction avec une forte progression du chiffre d'affaires et des bénéfices des entreprises, devraient continuer de favoriser les marchés d'actions en 2022. D'un autre côté, un essoufflement plus prononcé et durable de ces facteurs favorables pourrait accroître l'incertitude et la nervosité des acteurs du marché, ce qui peut entraîner des rotations sectorielles et de style aussi rapides que brutales. La flexibilité élevée du fonds Ethna-DYNAMISCH est donc toujours aussi importante pour lui permettre de gérer les différents scénarios possibles.

Munsbach, janvier 2022

La direction du fonds pour le Conseil d'administration de la Société de gestion

La Société de gestion est habilitée à créer des catégories de parts assorties de droits différents.

Les catégories de parts décrites ci-après sont actuellement disponibles :

	Catégorie de parts (A)	Catégorie de parts (T)	Catégorie de parts (SIA-A)	Catégorie de parts (SIA-T)
WKN :	A0YBKY	A0YBKZ	A1W66S	A1W66T
Code ISIN :	LU0455734433	LU0455735596	LU0985193357	LU0985193431
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission de gestion :	jusqu'à 1,75 % par an	jusqu'à 1,75 % par an	jusqu'à 1,05 % par an	jusqu'à 1,05 % par an
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	distribution	capitalisation	distribution	capitalisation
Devise :	EUR	EUR	EUR	EUR
	Catégorie de parts (SIA CHF-T)	Catégorie de parts (CHF-T)	Catégorie de parts (USD-T)	Catégorie de parts (R-A)*
WKN :	A2PB18	A2PB17	A2PB19	A12EJA
Code ISIN :	LU1939236318	LU1939236409	LU1939236748	LU1134152310
Commission de souscription :	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 5,00 %	jusqu'à 1,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission de gestion :	jusqu'à 1,05 % par an	jusqu'à 1,75 % par an	jusqu'à 1,75 % par an	jusqu'à 2,15 % par an
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	capitalisation	capitalisation	capitalisation	distribution
Devise :	CHF	CHF	USD	EUR
	Catégorie de parts (R-T)*			
WKN :	A12EJB			
Code ISIN :	LU1134174397			
Commission de souscription :	jusqu'à 1,00 %			
Commission de rachat :	néant			
Commission de gestion :	jusqu'à 2,15 % par an			
Investissement ultérieur minimum :	néant			
Affectation des résultats :	capitalisation			
Devise :	EUR			

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Répartition géographique par pays du fonds

Ethna-DYNAMISCH

6

Répartition géographique par pays ¹⁾

Etats-Unis d'Amérique	43,45 %
Allemagne	15,95 %
Royaume-Uni	8,85 %
Institutions supranationales	5,11 %
Suisse	4,57 %
Corée du Sud	2,33 %
Espagne	2,09 %
Irlande	2,04 %
Danemark	1,83 %
Iles Caïman	1,66 %
Nouvelle-Zélande	0,90 %
Portefeuille-titres	88,78 %
Options	0,06 %
Contrats à terme	-0,31 %
Avoirs bancaires ²⁾	11,60 %
Solde des autres créances et engagements	-0,13 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Répartition sectorielle du fonds Ethna-DYNAMISCH

Répartition sectorielle ¹⁾	
Logiciels et services	13,24 %
Services financiers diversifiés	11,73 %
Banques	7,10 %
Biens d'investissement	6,91 %
Services à la consommation	6,81 %
Commerce de gros et de détail	6,62 %
Médias et divertissements	6,28 %
Santé : Equipements et services de santé	5,77 %
Alimentation, boissons et tabac	4,98 %
Produits pharmaceutiques, biotechnologies et biosciences	4,66 %
Matériel et équipement informatique	4,56 %
Divers	3,39 %
Matières premières, auxiliaires et carburants	2,28 %
Produits ménagers et de soin personnel	2,07 %
Immobilier	1,95 %
Automobiles et pièces détachées	0,43 %
Portefeuille-titres	88,78 %
Options	0,06 %
Contrats à terme	-0,31 %
Avoirs bancaires ²⁾	11,60 %
Solde des autres créances et engagements	-0,13 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Evolution des 3 derniers exercices

Catégorie de parts (A)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR
31.12.2019	39,30	476.426	-16.062,35	82,48
31.12.2020	35,47	412.204	-5.191,23	86,06
31.12.2021	35,74	387.348	-2.219,43	92,27

Catégorie de parts (T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR
31.12.2019	152,01	1.773.171	-10.757,24	85,73
31.12.2020	146,86	1.639.617	-10.051,83	89,57
31.12.2021	73,52	764.439	-82.948,75	96,17

Catégorie de parts (SIA-A)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR
31.12.2019	15,85	26.317	-7.152,81	602,34
31.12.2020	19,62	30.961	2.465,50	633,70
31.12.2021	27,25	39.833	6.063,61	684,02

Catégorie de parts (SIA-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR
31.12.2019	15,42	25.281	-52.705,72	609,89
31.12.2020	5,58	8.686	-8.988,17	641,92
31.12.2021	6,37	9.181	322,29	693,66

Catégorie de parts (SIA CHF-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR	Valeur nette d'inventaire CHF
31.12.2019	0,00	1	-26,63	485,04	528,26 ¹⁾
31.12.2020	0,00	1	0,00	512,21	554,83 ²⁾
31.12.2021	0,00	1	0,00	577,91	598,95 ³⁾

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2019 : 1 EUR = 1,0891 CHF

²⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2020 : 1 EUR = 1,0832 CHF

³⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,0364 CHF

Catégorie de parts (USD-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR	Valeur nette d'inventaire USD
31.12.2019	1,69	17.195	1.524,31	98,21	109,62 ³⁾
31.12.2020	1,68	17.690	58,71	94,87	116,12 ⁴⁾
31.12.2021	2,37	21.490	394,62	110,44	125,34 ⁵⁾

Catégorie de parts (R-A)*

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR
31.12.2019	0,07	692	-16,63	105,73
31.12.2020	0,08	758	6,98	109,92
31.12.2021	0,09	789	3,66	117,44

9

Catégorie de parts (R-T)*

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR
31.12.2019	2,21	21.186	-988,15	104,21
31.12.2020	2,24	20.649	-55,48	108,44
31.12.2021	2,06	17.768	-324,36	116,02

Évolution depuis le lancement

Catégorie de parts (CHF-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR	Valeur nette d'inventaire CHF
14.01.2020	Lancement	-	-	92,52	100,00 ⁶⁾
31.12.2020	0,68	7.070	660,10	95,72	103,68 ¹⁾
31.12.2021	0,98	9.122	209,50	106,95	110,84 ²⁾

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2020 : 1 EUR = 1,0832 CHF

²⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,0364 CHF

³⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2019 : 1 EUR = 1,1162 USD

⁴⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2020 : 1 EUR = 1,2240 USD

⁵⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,1349 USD

⁶⁾ Converti en euros au taux de change du 14 décembre 2020 : 1 EUR = 1,0808 CHF

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Composition de l'actif net du fonds d'Ethna-DYNAMISCH

10 Composition de l'actif net du fonds au 31 décembre 2021

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 107.007.673,32 EUR)	131.781.674,81
Options	79.639,30
Avoirs bancaires ¹⁾	17.206.354,72
Intérêts à recevoir	63.816,30
Dividendes à recevoir	95.162,92
Créances sur vente de parts	55.627,02
	149.282.275,07
Engagements au titre du rachat de parts	-53.946,85
Moins-values latentes sur contrats à terme	-454.862,79
Moins-values latentes sur contrats de change à terme	-72.454,40
Autres passifs ²⁾	-322.033,69
	-903.297,73
Actif net du fonds	148.378.977,34

¹⁾ Voir les Notes au rapport.

²⁾ Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion et de la commission de performance.

Allocation aux catégories de parts

Catégorie de parts (A)	
Part de l'actif net du fonds	35.741.251,53 EUR
Parts en circulation	387.347,559
Valeur nette d'inventaire	92,27 EUR

Catégorie de parts (T)	
Part de l'actif net du fonds	73.518.512,40 EUR
Parts en circulation	764.439,401
Valeur nette d'inventaire	96,17 EUR

Catégorie de parts (SIA-A)	
Part de l'actif net du fonds	27.246.852,75 EUR
Parts en circulation	39.833,461
Valeur nette d'inventaire	684,02 EUR

Catégorie de parts (SIA-T)	
Part de l'actif net du fonds	6.368.749,17 EUR
Parts en circulation	9.181,435
Valeur nette d'inventaire	693,66 EUR

Catégorie de parts (SIA CHF-T)	
Part de l'actif net du fonds	577,91 EUR
Parts en circulation	1,000
Valeur nette d'inventaire	577,91 EUR
Valeur nette d'inventaire	598,95 CHF ¹⁾

Catégorie de parts (CHF-T)	
Part de l'actif net du fonds	975.624,62 EUR
Parts en circulation	9.121,838
Valeur nette d'inventaire	106,95 EUR
Valeur nette d'inventaire	110,84 CHF ¹⁾

Catégorie de parts (USD-T)	
Part de l'actif net du fonds	2.373.260,77 EUR
Parts en circulation	21.490,000
Valeur nette d'inventaire	110,44 EUR
Valeur nette d'inventaire	125,34 USD ²⁾

Catégorie de parts (R-A)*	
Part de l'actif net du fonds	92.683,30 EUR
Parts en circulation	789,208
Valeur nette d'inventaire	117,44 EUR

Catégorie de parts (R-T)*	
Part de l'actif net du fonds	2.061.464,89 EUR
Parts en circulation	17.768,297
Valeur nette d'inventaire	116,02 EUR

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,0364 CHF

²⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,1349 USD

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Variation de l'actif net du fonds

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

	Total EUR	Catégorie de parts (A) EUR	Catégorie de parts (T) EUR	Catégorie de parts (SIA-A) EUR
Actif net du fonds en début de période considérée	212.203.071,77	35.473.196,73	146.855.980,24	19.620.076,96
Charges nettes ordinaires	-1.137.384,14	-328.941,71	-649.680,12	-81.230,10
Péréquation des revenus et charges	-681.005,54	-10.516,44	-694.917,45	22.140,24
Entrées de fonds induites par la vente de parts	31.956.772,26	2.990.349,60	17.712.526,49	9.361.039,96
Sorties de fonds induites par le rachat de parts	-110.455.625,46	-5.209.774,91	-100.661.279,19	-3.297.424,97
Plus-values réalisées	33.590.423,07	5.501.602,40	22.310.180,28	3.632.762,08
Moins-values réalisées	-12.693.000,26	-2.082.353,46	-8.348.233,09	-1.345.034,50
Variation nette des plus-values latentes	-2.365.344,63	-247.862,97	-1.511.950,37	-492.744,04
Variation nette des moins-values latentes	-1.983.490,09	-304.382,98	-1.494.114,39	-157.433,78
Distribution	-55.439,64	-40.064,73	0,00	-15.299,10
Actif net du fonds à la fin de la période sous revue	148.378.977,34	35.741.251,53	73.518.512,40	27.246.852,75

	Catégorie de parts (SIA-T) EUR	Catégorie de parts (SIA CHF-T) EUR	Catégorie de parts (CHF-T) EUR	Catégorie de parts (USD-T) EUR
Actif net du fonds en début de période considérée	5.575.620,71	512,21	676.801,45	1.678.270,88
Charges nettes ordinaires	-16.751,13	-0,35	-9.370,54	-24.481,90
Péréquation des revenus et charges	44,34	0,00	1.436,58	2.429,62
Entrées de fonds induites par la vente de parts	1.021.396,98	0,00	212.153,12	394.621,87
Sorties de fonds induites par le rachat de parts	-699.108,63	0,00	-2.657,39	0,00
Plus-values réalisées	1.055.208,69	1.284,50	192.447,57	559.803,04
Moins-values réalisées	-469.588,41	-1.214,12	-79.029,20	-238.574,79
Variation nette des plus-values latentes	-52.083,22	-4,00	-11.263,82	-42.083,09
Variation nette des moins-values latentes	-45.990,16	-0,33	-4.893,15	43.275,14
Distribution	0,00	0,00	0,00	0,00
Actif net du fonds à la fin de la période sous revue	6.368.749,17	577,91	975.624,62	2.373.260,77

	Catégorie de parts (R-A)* EUR	Catégorie de parts (R-T)* EUR
Actif net du fonds en début de période considérée	83.362,04	2.239.250,55
Charges nettes ordinaires	-1.201,30	-25.726,99
Péréquation des revenus et charges	48,24	-1.670,67
Entrées de fonds induites par la vente de parts	4.955,72	259.728,52
Sorties de fonds induites par le rachat de parts	-1.295,75	-584.084,62
Plus-values réalisées	14.287,43	322.847,08
Moins-values réalisées	-5.723,84	-123.248,85
Variation nette des plus-values latentes	-957,21	-6.395,91
Variation nette des moins-values latentes	-716,22	-19.234,22
Distribution	-75,81	0,00
Actif net du fonds à la fin de la période sous revue	92.683,30	2.061.464,89

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Compte de résultat du fonds Ethna-DYNAMISCH

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

13

	Total EUR	Catégorie de parts (A) EUR	Catégorie de parts (T) EUR	Catégorie de parts (SIA-A) EUR
Revenus				
Dividendes	2.078.491,31	337.209,67	1.434.399,51	202.720,47
Intérêts sur les emprunts	337.379,10	55.078,14	232.049,68	33.196,58
Produits de remboursement de retenues à la source	27.523,17	4.574,86	18.158,17	3.312,00
Intérêts bancaires	-92.831,00	-15.693,43	-62.229,50	-9.963,24
Autres revenus	9.497,11	1.580,46	6.327,89	1.089,12
Péréquation des revenus	-817.124,01	-10.244,69	-862.997,88	52.581,34
Total des revenus	1.542.935,68	372.505,01	765.707,87	282.936,27
Charges				
Charges d'intérêts	-4.295,64	-710,00	-2.917,98	-445,50
Commission de performance	-77.946,38	-12.200,82	-27.923,75	-28.593,08
Commission de gestion	-3.634.421,53	-632.261,30	-2.635.117,23	-211.859,21
Taxe d'abonnement	-103.774,12	-16.599,15	-71.979,40	-10.035,68
Frais de publication et de révision	-80.543,87	-13.346,43	-55.368,39	-7.808,78
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-10.551,56	-1.702,86	-7.252,15	-1.064,29
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-12.658,66	-2.035,41	-8.775,17	-1.215,63
Taxes nationales	-7.673,56	-1.305,53	-5.198,45	-777,70
Autres charges ¹⁾	-246.584,05	-42.046,35	-158.770,80	-27.644,92
Péréquation des charges	1.498.129,55	20.761,13	1.557.915,33	-74.721,58
Total des charges	-2.680.319,82	-701.446,72	-1.415.387,99	-364.166,37
Charges nettes ordinaires	-1.137.384,14	-328.941,71	-649.680,12	-81.230,10
Total des frais de transaction sur l'exercice ²⁾	98.767,35			
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾		1,97	1,96	1,17
Commission de performance exprimée en pourcentage ²⁾		0,03	0,02	0,13
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾		1,98	1,97	1,18
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)		1,97	1,96	1,17
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)		2,00	1,98	1,30
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)		0,03	0,02	0,13

¹⁾ Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et des coûts afférents au gestionnaire de sûretés.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

	Catégorie de parts (SIA-T) EUR	Catégorie de parts (SIA CHF-T) EUR	Catégorie de parts (CHF-T) EUR	Catégorie de parts (USD-T) EUR
Revenus				
Dividendes	57.736,77	5,05	7.209,68	18.632,16
Intérêts sur les emprunts	9.419,99	0,34	1.195,53	3.058,07
Produits de remboursement de retenues à la source	785,45	0,07	119,16	297,87
Intérêts bancaires	-2.712,27	-0,01	-362,53	-917,27
Autres revenus	266,63	0,02	38,92	97,17
Péréquation des revenus	602,56	0,00	1.511,94	2.314,10
Total des revenus	66.099,13	5,47	9.712,70	23.482,10
Charges				
Charges d'intérêts	-121,84	0,00	-16,12	-41,01
Commission de performance	-6.934,01	-0,57	0,00	-2.294,15
Commission de gestion	-59.066,04	-4,21	-13.780,58	-34.957,54
Taxe d'abonnement	-2.847,73	0,02	-366,08	-931,46
Frais de publication et de révision	-2.203,99	-0,10	-275,03	-697,78
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-294,76	-0,02	-37,43	-96,96
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-352,52	-0,02	-43,84	-114,82
Taxes nationales	-214,00	-0,01	-27,16	-68,87
Autres charges ¹⁾	-10.168,47	-0,91	-1.588,48	-4.017,69
Péréquation des charges	-646,90	0,00	-2.948,52	-4.743,72
Total des charges	-82.850,26	-5,82	-19.083,24	-47.964,00
Charges nettes ordinaires	-16.751,13	-0,35	-9.370,54	-24.481,90
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾	1,21	0,96	1,99	1,99
Commission de performance exprimée en pourcentage ²⁾	0,11	0,00	0,00	0,11
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾	1,23	0,98	2,00	2,00
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)	1,21	0,96	1,99	1,99
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)	1,32	0,96	1,99	2,10
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)	0,11	0,00	0,00	0,11

¹⁾ Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et des coûts afférents au gestionnaire de sûretés.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

	Catégorie de parts (R-A)* EUR	Catégorie de parts (R-T)* EUR
Revenus		
Dividendes	824,98	19.753,02
Intérêts sur les emprunts	134,41	3.246,36
Produits de remboursement de retenues à la source	11,68	263,91
Intérêts bancaires	-39,18	-913,57
Autres revenus	3,97	92,93
Péréquation des revenus	31,60	-922,98
Total des revenus	967,46	21.519,67
Charges		
Charges d'intérêts	-1,68	-41,51
Commission de performance	0,00	0,00
Commission de gestion	-1.906,78	-45.468,64
Taxe d'abonnement	-40,51	-974,13
Frais de publication et de révision	-32,85	-810,52
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-4,24	-98,85
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-4,97	-116,28
Taxes nationales	-3,16	-78,68
Autres charges ¹⁾	-94,73	-2.251,70
Péréquation des charges	-79,84	2.593,65
Total des charges	-2.168,76	-47.246,66
Charges nettes ordinaires	-1.201,30	-25.726,99
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾	2,36	2,36
Commission de performance exprimée en pourcentage ²⁾	0,00	0,00
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾	2,37	2,37
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)	2,36	2,36
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)	2,36	2,36
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)	0,00	0,00

¹⁾ Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et des coûts afférents au gestionnaire de sûretés.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Performance exprimée en pourcentage*

Etat : 31 décembre 2021

Fonds	ISIN WKN	Devise de la catégorie de parts	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
Ethna-DYNAMISCH (A) depuis le 10/11/2009	LU0455734433 A0YBKY	EUR	0,29 %	7,34 %	24,53 %	66,64 %
Ethna-DYNAMISCH (CHF-T) depuis le 14/01/2020	LU1939236409 A2PB17	CHF	0,11 %	6,91 %	10,84 % ***	---
Ethna-DYNAMISCH (R-A)** depuis le 07/05/2015	LU1134152310 A12EJA	EUR	0,10 %	6,93 %	23,08 %	---
Ethna-DYNAMISCH (R-T)** depuis le 20/04/2015	LU1134174397 A12EJB	EUR	0,13 %	6,98 %	23,17 %	---
Ethna-DYNAMISCH (SIA-A) depuis le 02/04/2014	LU0985193357 A1W66S	EUR	0,58 %	8,02 %	27,31 %	---
Ethna-DYNAMISCH (SIA CHF-T) depuis le 16/04/2019	LU1939236318 A2PB18	CHF	0,61 %	7,95 %	19,79 % ***	---
Ethna-DYNAMISCH (SIA-T) depuis le 19/06/2014	LU0985193431 A1W66T	EUR	0,62 %	8,06 %	27,36 %	---
Ethna-DYNAMISCH (T) depuis le 10/11/2009	LU0455735596 A0YBKZ	EUR	0,33 %	7,38 %	24,57 %	66,36 %
Ethna-DYNAMISCH (USD-T) depuis le 01/03/2019	LU1939236748 A2PB19	USD	0,58 %	7,93 %	25,34 ***	---

* Le résultat répond, sur la base des valeurs des parts publiées (méthode BVI), à la directive du 16 mai 2008 édictée par la Swiss Funds & Asset Management Association « Calcul et publication de la performance d'organismes de placement collectif ».

** Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

*** Depuis le lancement

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de la souscription et du rachat des parts.

Variation du nombre de parts en circulation

	Catégorie de parts (A) Volume	Catégorie de parts (T) Volume	Catégorie de parts (SIA-A) Volume	Catégorie de parts (SIA-T) Volume
Parts en circulation en début d'exercice	412.203,616	1.639.617,439	30.961,308	8.685,811
Parts émises	32.787,716	190.355,014	13.770,401	1.516,489
Parts rachetées	-57.643,773	-1.065.533,052	-4.898,248	-1.020,865
Parts en circulation à la fin de la période sous revue	387.347,559	764.439,401	39.833,461	9.181,435

	Catégorie de parts (SIA CHF-T) Volume	Catégorie de parts (CHF-T) Volume	Catégorie de parts (USD-T) Volume	Catégorie de parts (R-A)* Volume
Parts en circulation en début d'exercice	1,000	7.070,420	17.690,000	758,395
Parts émises	0,000	2.077,174	3.800,000	41,793
Parts rachetées	0,000	-25,756	0,000	-10,980
Parts en circulation à la fin de la période sous revue	1,000	9.121,838	21.490,000	789,208

	Catégorie de parts (R-T)* Volume
Parts en circulation en début d'exercice	20.648,755
Parts émises	2.280,420
Parts rachetées	-5.160,878
Parts en circulation à la fin de la période sous revue	17.768,297

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Composition de l'actif du fonds Ethna-DYNAMISCH au 31 décembre 2021

18

Composition de l'actif au 31 décembre 2021

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
Actions, droits et bons de jouissance								
Valeurs mobilières négociées en Bourse								
Iles Caïman								
US01609W1027	Alibaba Group Holding Ltd. ADR	USD	10.000	15.000	25.000	112,0900	2.469.160,28	1,66
							2.469.160,28	1,66
Danemark								
DK0060738599	Demant AS	DKK	0	140.000	60.000	337,2000	2.720.524,96	1,83
							2.720.524,96	1,83
Allemagne								
DE000A2LQ884	AUTO1 Group SE	EUR	20.000	0	20.000	19,5650	391.300,00	0,26
DE000BASF111	BASF SE	EUR	0	45.000	55.000	61,4700	3.380.850,00	2,28
DE000A288904	CompuGroup Medical SE & Co.KgaA	EUR	8.486	23.486	40.000	70,6500	2.826.000,00	1,90
DE0007571424	GK Software SE	EUR	15.000	8.000	7.000	155,5000	1.088.500,00	0,73
DE000A3CMGN3	hGears AG	EUR	45.000	15.000	30.000	21,4000	642.000,00	0,43
DE0007164600	SAP SE	EUR	0	7.000	28.000	123,5600	3.459.680,00	2,33
DE000A1ML7J1	Vonovia SE	EUR	2.774	25.169	60.000	48,2900	2.897.400,00	1,95
							14.685.730,00	9,88
Irlande								
IE00BTN1Y115	Medtronic Plc.	USD	0	22.000	33.000	103,9500	3.022.601,11	2,04
							3.022.601,11	2,04
Nouvelle-Zélande								
NZATME0002S8	The a2 Milk Co. Ltd.	AUD	0	175.000	375.000	5,5600	1.334.314,60	0,90
							1.334.314,60	0,90
Suisse								
CH0038389992	BB Biotech AG	CHF	0	30.000	50.000	76,5000	3.690.659,98	2,49
CH0012032048	Roche Holding AG Droits de jouissance	CHF	0	9.100	8.400	380,9000	3.087.186,41	2,08
							6.777.846,39	4,57

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2021

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
Espagne								
ES0148396007	Industria de Diseño Textil S.A.	EUR	0	120.000	110.000	28,1900	3.100.900,00	2,09
							3.100.900,00	2,09
Corée du Sud								
KR7005931001	Samsung Electronics Co. Ltd. -VZ-	KRW	0	55.000	65.000	71.700,0000	3.461.627,85	2,33
							3.461.627,85	2,33
Etats-Unis d'Amérique								
US00507V1098	Activision Blizzard Inc.	USD	0	27.000	53.000	67,1600	3.136.382,06	2,11
US02079K3059	Alphabet Inc.	USD	0	2.700	1.300	2.933,1000	3.359.793,81	2,26
US0311621009	Amgen Inc.	USD	9.000	15.000	14.000	227,6000	2.807.648,25	1,89
US0846707026	Berkshire Hathaway Inc.	USD	0	22.500	15.000	299,4600	3.957.969,87	2,67
US09247X1019	Blackrock Inc.	USD	0	9.500	3.500	909,7200	2.805.551,15	1,89
US8085131055	Charles Schwab Corporation	USD	0	90.000	40.000	84,9600	2.994.448,85	2,02
US2681501092	Dynatrace Inc.	USD	60.000	6.000	54.000	60,6000	2.883.425,85	1,94
US3703341046	General Mills Inc.	USD	0	52.000	58.000	67,0200	3.425.112,34	2,31
US5962781010	Middleby Corporation	USD	0	17.000	18.000	197,1100	3.126.249,01	2,11
US6177001095	Morningstar Inc.	USD	5.000	17.000	13.000	344,0300	3.940.778,92	2,66
US70432V1026	Paycom Software Inc.	USD	7.500	0	7.500	417,2100	2.757.137,19	1,86
US70438V1061	Paylocity Holding Corporation	USD	15.000	1.500	13.500	237,2000	2.821.570,18	1,90
US72703H1014	Planet Fitness Inc.	USD	0	42.000	38.000	90,8600	3.042.276,85	2,05
US79466L3024	salesforce.com Inc.	USD	32.500	17.000	15.500	254,5400	3.476.403,21	2,34
US8725401090	TJX Companies Inc.	USD	0	37.500	52.500	75,4600	3.490.748,08	2,35
US92826C8394	VISA Inc.	USD	0	8.500	16.500	218,1700	3.171.913,83	2,14
US9288811014	Vontier Corporation	USD	60.000	100.000	120.000	31,2800	3.307.427,97	2,23
US88579Y1010	3M Co.	USD	0	21.500	18.500	178,4100	2.908.260,64	1,96
							57.413.098,06	38,69
Royaume-Uni								
GB0006731235	Associated British Foods Plc.	GBP	0	40.000	110.000	20,1400	2.632.992,63	1,77
GB00B0744B38	Bunzl Plc.	GBP	20.000	100.000	120.000	29,5100	4.208.699,79	2,84
GB00BFZM640	S4 Capital Plc.	GBP	495.000	120.000	375.000	6,3700	2.839.018,30	1,91
GB00BMTV7393	THG Plc.	GBP	0	0	150.000	2,1920	390.777,28	0,26
GB00B10RZP78	Unilever Plc.	EUR	0	75.000	65.000	47,2200	3.069.300,00	2,07
							13.140.788,00	8,85
Valeurs mobilières négociées en Bourse							108.126.591,25	72,84
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés								
Allemagne								
DE000A3CMGM5	APONTIS PHARMA AG	EUR	60.000	6.500	53.500	19,1000	1.021.850,00	0,69
DE0005570808	UmweltBank AG	EUR	22.500	0	22.500	19,8500	446.625,00	0,30
							1.468.475,00	0,99
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés							1.468.475,00	0,99
Actions, droits et bons de jouissance							109.595.066,25	73,83

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2021

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾	
Obligations									
Valeurs mobilières négociées en Bourse									
EUR									
XS0832628423	2,250 %	Banque européenne d'investissement (BEI) EMTN Reg.S. v.12(2022)	3.000.000	500.000	2.500.000	102,2980	2.557.450,00	1,72	
DE000A2LQSS1	0,000 %	Kreditanstalt für Wiederaufbau EMTN Reg.S. v.19(2022)	3.000.000	500.000	2.500.000	100,3350	2.508.375,00	1,69	
DE000A2GSKL9	0,000 %	Kreditanstalt für Wiederaufbau v.17(2022)	0	500.000	2.500.000	100,6330	2.515.825,00	1,70	
							7.581.650,00	5,11	
NOK									
XS1858079160	1,645 %	Banque européenne d'investissement (BEI) EMTN Reg.S. v.18(2023)	40.000.000	15.000.000	25.000.000	100,5460	2.523.162,32	1,70	
XS1555330999	1,500 %	Banque européenne d'investissement (BEI) EMTN v.17(2024)	0	10.000.000	25.000.000	100,1240	2.512.572,40	1,69	
XS2046690827	1,250 %	Kreditanstalt für Wiederaufbau EMTN Green Bond v.19(2023)	35.000.000	10.000.000	25.000.000	99,8750	2.506.323,84	1,69	
							7.542.058,56	5,08	
Valeurs mobilières négociées en Bourse							15.123.708,56	10,19	
Obligations							15.123.708,56	10,19	
Certificats									
Valeurs mobilières négociées en Bourse									
Etats-Unis d'Amérique									
DE000A0S9GB0		Dte. Börse Commodities GmbH/Gold Unze 999 Zert. v.07(2199)	EUR	0	55.000	120.000	51,1050	6.132.600,00	4,13
IE00B4ND3602		iShares Physical Metals Plc./Gold Unze 999 Zert. v.11(2199)	EUR	0	0	30.000	31,0100	930.300,00	0,63
							7.062.900,00	4,76	
Valeurs mobilières négociées en Bourse							7.062.900,00	4,76	
Certificats							7.062.900,00	4,76	
Portefeuille-titres							131.781.674,81	88,78	
Options									
Positions longues									
EUR									
Put on Euro Stoxx 50 Price Index Mars 2022/3.800,00			160	0	160		68.320,00	0,05	
							68.320,00	0,05	
USD									
Put on E-Mini S&P 500 Index Future Mars 2022/4.200,00			55	0	55		87.232,36	0,06	
							87.232,36	0,06	
Positions longues							155.552,36	0,11	

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2021

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
Positions courtes ²⁾							
EUR							
Put on Euro Stoxx 50 Price Index Mars 2022/3.450,00		0	160	-160		-34.720,00	-0,02
						-34.720,00	-0,02
USD							
Put on E-Mini S&P 500 Index Future Mars 2022/3.800,00		0	55	-55		-41.193,06	-0,03
						-41.193,06	-0,03
Positions courtes ²⁾						-75.913,06	-0,05
Options						79.639,30	0,06
Contrats à terme							
Positions courtes							
EUR							
Euro Stoxx 50 Price Index Future Mars 2022		0	120	-120		-147.730,00	-0,10
						-147.730,00	-0,10
USD							
E-Mini S&P 500 Index Future Mars 2022		0	40	-40		-280.773,64	-0,19
Nasdaq 100 Index Future Mars 2022		0	10	-10		-26.359,15	-0,02
						-307.132,79	-0,21
Positions courtes						-454.862,79	-0,31
Contrats à terme						-454.862,79	-0,31
Avoirs bancaires - Compte courant ³⁾						17.206.354,72	11,60
Solde des autres créances et engagements						-233.828,70	-0,13
Actif net du fonds en EUR						148.378.977,34	100,00

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Le montant total des engagements des options émises en cours à la date de référence, évalué avec le prix de base, s'élève à 14.773.475,00 EUR.

³⁾ Voir les Notes au rapport.

Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme suivantes étaient en cours au 31 décembre 2021 :

Devise	Contrepartie		Montant en devise	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
CHF/EUR	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	1.029.604,00	994.266,78	0,67
USD/EUR	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	2.720.000,00	2.386.075,85	1,61
EUR/CHF	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	17.005,00	16.421,37	0,01
EUR/GBP	J.P. Morgan AG, Frankfurt	Devises vendues	5.000.000,00	5.937.318,54	4,00
EUR/USD	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	24.000,00	21.053,61	0,01
EUR/USD	J.P. Morgan AG, Frankfurt	Devises vendues	30.000.000,00	26.409.403,86	17,80

Contrats à terme

	Volume	Engagements EUR	en % de l'ANF ¹⁾
Positions courtes			
EUR			
Euro Stoxx 50 Price Index Future Mars 2022	-120	-5.119.200,00	-3,45
		-5.119.200,00	-3,45
USD			
E-Mini S&P 500 Index Future Mars 2022	-40	-8.431.579,87	-5,68
Nasdaq 100 Index Future Mars 2022	-10	-2.906.071,02	-1,96
		-11.337.650,89	-7,64
Positions courtes		-16.456.850,89	-11,09
Contrats à terme		-16.456.850,89	-11,09

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Entrées et sorties

du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Entrées et sorties du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Achats et ventes de valeurs mobilières, prêts sur reconnaissance de dette et produits dérivés, y compris les opérations sans mouvements de trésorerie, effectués pendant la période considérée dès lors qu'ils ne sont pas cités dans les états financiers.

23

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période
Actions, droits et bons de jouissance				
Valeurs mobilières négociées en Bourse				
Allemagne				
DE000A3MQB30	Vonovia SE BZR 07.12.21	EUR	85.169	85.169
Pays-Bas				
US55406W1036	Myt Netherlands Parent BV ADR	USD	1.000	1.000
Etats-Unis d'Amérique				
US17275R1023	Cisco Systems Inc.	USD	0	110.000
US7476012015	Qualtrics International Inc.	USD	1.000	1.000
Obligations				
Valeurs mobilières négociées en Bourse				
EUR				
XS0676294696	2,750 %	Banque européenne d'investissement (BEI) EMTN v.11(2021)	0	3.000.000
DE000A2LQHU0	0,000 %	Kreditanstalt für Wiederaufbau EMTN Reg.S. v.18(2021)	0	3.000.000
NOK				
XS1227593933	1,500 %	Banque européenne d'investissement (BEI) EMTN Reg.S. v.15(2022)	0	40.000.000
XS1489186947	1,000 %	Kreditanstalt für Wiederaufbau EMTN v.16(2021)	0	35.000.000
USD				
US912810SH23	2,875 %	Etats-Unis d'Amérique v.19(2049)	0	3.000.000
US912810SL35	2,000 %	Etats-Unis d'Amérique v.20(2050)	0	3.000.000
US912810SN90	1,250 %	Etats-Unis d'Amérique v.20(2050)	0	8.000.000
Options				
EUR				
Put on Euro Stoxx 50 Price Index Décembre 2021/3.500,00			300	300
Put on Euro Stoxx 50 Price Index Décembre 2021/3.900,00			300	300
Put on Euro Stoxx 50 Price Index Juin 2021/3.200,00			250	250
Put on Euro Stoxx 50 Price Index Juin 2021/3.550,00			250	250
Put on Euro Stoxx 50 Price Index Mars 2021/2.900,00			250	0
Put on Euro Stoxx 50 Price Index Mars 2021/3.200,00			0	250
Put on Euro Stoxx 50 Price Index Septembre 2021/3.400,00			300	300
Put on Euro Stoxx 50 Price Index Septembre 2021/3.800,00			300	300

Entrées et sorties du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

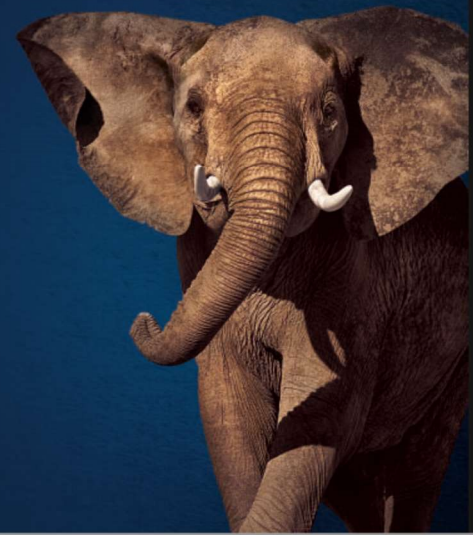
Achats et ventes de valeurs mobilières, prêts sur reconnaissance de dette et produits dérivés, y compris les opérations sans mouvements de trésorerie, effectués pendant la période considérée dès lors qu'ils ne sont pas cités dans les états financiers.

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période
USD			
	Put on E-Mini Nasdaq 100 Index Future Septembre 2021/11.500,00	150	150
	Put on E-Mini Nasdaq 100 Index Future Septembre 2021/13.000,00	150	150
	Put on E-Mini S&P 500 Index Future Décembre 2021/3.750,00	100	100
	Put on E-Mini S&P 500 Index Future Décembre 2021/4.150,00	100	100
	Put on E-Mini S&P 500 Index Future Juin 2021/3.250,00	70	70
	Put on E-Mini S&P 500 Index Future Juin 2021/3.600,00	70	70
	Put on E-Mini S&P 500 Index Future Mars 2021/3.000,00	60	0
	Put on E-Mini S&P 500 Index Future Mars 2021/3.300,00	0	60
	Put on E-Mini S&P 500 Index Future Septembre 2021/3.500,00	100	100
	Put on E-Mini S&P 500 Index Future Septembre 2021/3.900,00	100	100
Contrats à terme			
EUR			
	Euro Stoxx 50 Price Index Future Décembre 2021	240	240
	Euro Stoxx 50 Price Index Future Juin 2021	120	120
	Euro Stoxx 50 Price Index Future Septembre 2021	120	120
USD			
	E-Mini S&P 500 Index Future Décembre 2021	80	80
	E-Mini S&P 500 Index Future September 2021	105	105
	Nasdaq 100 Index Future Décembre 2021	20	20
	Nasdaq 100 Index Future Juin 2021	10	10
	Nasdaq 100 Index Future Septembre 2021	10	10
	S&P 500 Index Future Juni 2021	40	40
	S&P 500 Index Future Mars 2021	280	280

Taux de change

A des fins d'évaluation, la valeur des actifs libellés en devise étrangère est convertie en euros sur la base des taux de change suivants au 31 décembre 2021.

Dollar australien	EUR 1 =	AUD	1,5626
Livre sterling	EUR 1 =	GBP	0,8414
Couronne danoise	EUR 1 =	DKK	7,4368
Couronne norvégienne	EUR 1 =	NOK	9,9623
Franc suisse	EUR 1 =	CHF	1,0364
Won sud-coréen	EUR 1 =	KRW	1.346,3319
Dollar US	EUR 1 =	USD	1,1349



Notes au rapport annuel au 31 décembre 2021

1.) Généralités

Le fonds commun de placement Ethna-DYNAMISCH est géré par ETHENEA Independent Investors S.A. conformément au règlement de gestion du fonds. Le règlement de gestion est entré en vigueur pour la première fois le 10 novembre 2009.

Le règlement de gestion a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et un renvoi au dépôt a été publié le 30 novembre 2009 au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, le journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg (le « Mémorial »). Le 1er juin 2016, le Mémorial a été remplacé par une nouvelle plateforme d'information du Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg, le Recueil électronique des sociétés et associations (« RESA »). Le règlement de gestion a été modifié pour la dernière fois le 1er janvier 2020 et a été publié dans le RESA.

Ethna-DYNAMISCH est un Fonds Commun de Placement de droit luxembourgeois constitué pour une durée indéterminée sous la forme d'un fonds sans compartiments conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur (la « Loi du 17 décembre 2010 »).

La Société de gestion du fonds est ETHENEA Independent Investors S.A. (la « Société de gestion »), une société anonyme de droit luxembourgeois sise au 16, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach. Elle a été constituée le 10 septembre 2010 pour une durée illimitée. Ses statuts ont été publiés dans le Mémorial le 15 septembre 2010. Les modifications des statuts de la Société de gestion ont pris effet au 1er janvier 2015 et ont été publiées au Mémorial le 13 février 2015. La Société de gestion est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S.

Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

2.) Principales règles comptables et d'évaluation ; calcul de la valeur nette d'inventaire

Le présent rapport annuel est établi sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Société de gestion, conformément aux dispositions légales et aux règlements relatifs à l'établissement et à la présentation des rapports annuels en vigueur au Luxembourg.

1. L'actif net du fonds est libellé en euros (EUR) (la « Devise de référence »).
2. La valeur d'une part (« valeur nette d'inventaire ») est exprimée dans la devise figurant dans l'annexe au prospectus (« Devise du fonds ») dès lors qu'aucune devise différente de la devise du fonds n'est précisée dans l'annexe au prospectus pour d'éventuelles catégories de parts émises ultérieurement (« Devise des catégories de parts »).
3. La valeur nette d'inventaire est calculée par la Société de gestion ou par un mandataire désigné par celle-ci sous la surveillance du dépositaire chaque jour qui est un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre de chaque année (« Jour d'évaluation »), et est arrondie au centième. La Société de gestion peut déroger à cette règle pour le fonds, en tenant compte du fait que la valeur nette d'inventaire doit être calculée au moins deux fois par mois.

La Société de gestion peut toutefois décider de calculer la valeur nette d'inventaire les 24 et 31 décembre d'une année sans que le calcul effectué soit considéré comme un calcul de la valeur nette d'inventaire un jour d'évaluation au sens de la phrase 1 précédente du présent point 3. Par conséquent, les investisseurs ne peuvent demander la souscription, le rachat ni la conversion de parts sur la base d'une valeur nette d'inventaire calculée le 24 et/ou le 31 décembre d'une année.

4. Pour calculer la valeur nette d'inventaire, la valeur des actifs du fonds, minorée des engagements de ce dernier (« Actif net du fonds »), est calculée chaque jour d'évaluation, puis divisée par le nombre de parts du fonds en circulation ce jour d'évaluation.

5. Lorsque des informations sur la situation globale de l'actif du fonds doivent figurer dans les rapports annuels et semestriels ainsi que dans d'autres statistiques financières conformément à des dispositions légales ou aux règles énoncées dans le règlement de gestion, les actifs du fonds sont convertis dans la devise de référence. L'actif net du fonds est déterminé selon les principes énoncés ci-après :

- a) les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation.

La Société de gestion peut déterminer pour le fonds que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours de clôture disponible permettant une évaluation fiable. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du fonds.

Si des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés ou autres investissements sont admis à la cote officielle de plusieurs Bourses de valeurs, l'évaluation s'effectue sur la base du cours de la Bourse présentant la plus forte liquidité.

- b) Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués à un prix qui ne sera pas inférieur au cours acheteur ni supérieur au cours vendeur du jour de transaction précédant le jour d'évaluation et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible.

La Société de gestion peut déterminer pour le fonds que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués au dernier prix disponible sur ce dernier, et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible pour ces titres. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du fonds.

- c) les produits dérivés négociés de gré à gré sont évalués quotidiennement sur une base définie par la Société de gestion et vérifiable.
- d) les parts d'OPCVM ou d'OPC sont en principe évaluées au dernier prix de rachat constaté avant le jour d'évaluation, ou au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable. Si le rachat de parts d'autres fonds est suspendu ou qu'aucun prix de rachat n'est défini, les parts concernées sont évaluées, comme tous les autres actifs, à leur valeur de marché, qui sera déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon les règles de valorisation généralement reconnues et contrôlables.
- e) si les cours ne reflètent pas les conditions du marché, si les instruments financiers mentionnés au point b) ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou en l'absence de cours pour les instruments financiers autres que ceux spécifiés aux points a) à d), ces instruments financiers, au même titre que l'ensemble des autres actifs autorisés par la loi, seront évalués à leur valeur de marché, telle que déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon des normes d'évaluation généralement reconnues et contrôlables (par ex. modèles d'évaluation adaptés aux conditions de marché en vigueur).
- f) les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale majorée des intérêts.
- g) les créances, par exemple les créances en intérêts et les engagements différés, sont normalement estimées à leur valeur nominale.
- h) la valeur de marché des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du fonds est convertie dans la devise du fonds au taux de change du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation sur la base du fixing WM/Reuters communiqué à 17 heures (16 heures, heure de Londres). Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits.

La Société de gestion peut déterminer pour le fonds que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du fonds sont convertis dans la devise du fonds au taux de change du jour d'évaluation. Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du fonds.

L'actif net du fonds est réduit du montant des distributions versées, le cas échéant, à ses investisseurs.

6. Le calcul de la valeur nette d'inventaire est effectué conformément aux critères cités ci-dessus. Lorsque des catégories de parts ont été créées au sein du fonds, le calcul de la valeur nette d'inventaire y afférent est effectué séparément pour chaque catégorie de parts conformément aux critères cités ci-dessus.

7. Dans le cadre des transactions sur des produits dérivés cotés en Bourse, le fonds est tenu, aux fins de couverture des risques, de produire des sûretés sous forme d'avoirs bancaires ou de valeurs mobilières. Les sûretés sous forme d'avoirs bancaires représentent :

AEMF - Marge initiale / Marge de variation à la fin de l'exercice (le 31 décembre 2021) :

Dénomination	Contrepartie	Marge initiale	Marge de variation
Ethna - DYNAMISCH	DZ PRIVATBANK S.A.	621.007,50 USD	357.965,00 USD
Ethna - DYNAMISCH	DZ PRIVATBANK S.A.	348.039,80 EUR	162.130,00 EUR

Les tableaux publiés dans le présent rapport peuvent présenter, pour des raisons mathématiques, des différences d'arrondis de plus ou moins un nombre entier (devise, pourcentage, etc.).

3.) Fiscalité

Fiscalité du fonds

Du point de vue des autorités fiscales luxembourgeoises, le fonds, en sa qualité de fonds de placement, est dépourvu de la personnalité juridique et fiscalement transparent.

Le fonds n'est assujéti au Grand-Duché de Luxembourg à aucun impôt sur les revenus et bénéfices. L'actif du fonds n'est assujéti, au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à la taxe d'abonnement, qui s'élève actuellement à 0,05 % par an. Une taxe d'abonnement réduite de 0,01 % p.a. s'applique (i) aux catégories de parts dont les parts sont exclusivement émises à l'intention d'investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la loi du 17 décembre 2010, (ii) aux fonds dont l'objectif exclusif consiste à investir dans des instruments du marché monétaire, des dépôts à terme auprès d'institutions de crédit, ou les deux. La taxe d'abonnement est payable trimestriellement sur la base de l'actif net du fonds à la fin de chaque trimestre. Le pourcentage de la taxe d'abonnement applicable au fonds ou aux catégories de parts est indiqué dans l'annexe au prospectus. Une exonération de la taxe d'abonnement s'applique notamment lorsque l'actif du fonds est investi dans d'autres fonds de placement de droit luxembourgeois eux-mêmes assujétis à la taxe d'abonnement.

Les revenus du fonds (en particulier les intérêts et les dividendes) peuvent être soumis à un impôt à la source ou à une taxe d'évaluation dans les pays dans lesquels l'actif du fonds est investi. Le fonds peut également être assujéti à un impôt sur les plus-values réalisées ou non réalisées de ses placements dans le pays source.

Les distributions du fonds ainsi que les bénéfices de sa liquidation ou les plus-values de sa vente ne sont soumis à aucun impôt à la source au Grand-Duché de Luxembourg. Ni le dépositaire ni la Société de gestion ne sont tenus de demander des attestations fiscales.

Fiscalité des revenus découlant des parts du fonds de placement détenues par l'investisseur

Les actionnaires qui ne résident pas ou n'ont jamais résidé fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg et qui n'y possède pas d'établissement stable ni de représentant permanent, ne sont pas soumis à l'impôt sur les bénéfices luxembourgeois au titre des revenus perçus sur les parts qu'ils détiennent dans le fonds ou des gains réalisés sur la vente de celles-ci.

Les personnes physiques qui résident fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg sont assujéties à l'impôt sur le revenu progressif luxembourgeois.

Les sociétés ayant leur résidence fiscale au Grand-duché de Luxembourg sont soumises à l'impôt sur les sociétés au titre des revenus distribués par les parts du fonds.

Les personnes intéressées et les investisseurs sont invités à s'informer et à prendre conseil auprès de tiers, notamment d'un conseiller fiscal, sur les lois et les règlements qui s'appliquent à la fiscalité de l'actif du fonds, à la souscription, à l'achat, à la détention, au rachat ou au transfert de parts.

4.) Affectation des revenus

Les revenus des catégories de parts (A), (SIA-A) et (R-A) sont distribués. Ceux des catégories de parts (T), (SIA-T), (SIA CHF-T), (CHF-T), (USD-T) et (R-T) sont capitalisés. La distribution est réalisée à la fréquence définie par la Société de gestion en tant que de besoin.

De plus amples informations sur l'affectation des résultats figurent dans le prospectus.

5.) Informations relatives aux commissions et charges

Des informations relatives aux commissions de gestion et de dépositaire sont disponibles dans le prospectus en vigueur.

6.) Coûts de transaction

Les coûts de transaction intègrent l'ensemble des coûts imputés ou déduits séparément au cours de l'exercice pour le compte du fonds et en lien direct avec un achat ou une vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, produits dérivés ou autres actifs. Ces coûts sont essentiellement composés de commissions, frais de règlement et taxes.

7.) Total des frais sur encours (*Total Expense Ratio, TER*)

La méthode de calcul suivante du BVI est appliquée pour le calcul du total des frais sur encours (TER) :

$$\text{TER} = \frac{\text{Frais totaux dans la devise du fonds}}{\text{Volume moyen du fonds (Base : ANF calculé quotidiennement *)}} \times 100$$

* ANF = Actif net du fonds

Le TER indique le niveau total des coûts imputés à l'actif du fonds. Outre la commission de gestion et de dépositaire ainsi que la taxe d'abonnement, tous les autres frais à l'exception des coûts de transaction encourus par le fonds seront pris en considération. Il exprime le montant total de ces coûts en pourcentage du volume moyen du fonds au cours de l'exercice. (Les éventuelles commissions de performance en lien direct avec le TER sont indiquées séparément.)

8.) Frais courants

28

Par frais courants, on entend un ratio calculé en vertu de l'article 10, paragraphe 2, point b) du Règlement (UE) N° 583/2010 de la Commission du 1er juillet 2010 transposant la Directive 2009/65/CE du Parlement européen.

Les frais courants indiquent le niveau total des coûts imputés à l'actif du fonds au cours de l'exercice écoulé. Outre la commission de gestion et de dépositaire ainsi que la taxe d'abonnement, tous les autres frais à l'exception des éventuelles commissions de performance encourues par le fonds seront pris en considération. Le ratio exprime le montant total de ces coûts en pourcentage du volume moyen du fonds au cours de l'exercice. S'agissant de fonds d'investissement investissant plus de 20 % dans d'autres produits de fonds/fonds cibles, les coûts associés aux fonds cibles seront en outre pris en considération – les éventuels produits découlant de rétrocessions (frais de gestion de portefeuille) au titre de ces produits seront imputés en réduction des charges.

9.) Péréquation des revenus et charges

Le résultat net ordinaire intègre une péréquation des revenus et des charges. Cette péréquation des revenus et des charges a été appliquée, au cours de la période considérée, à tous les revenus nets constatés que le souscripteur de parts paie dans le cadre du prix de souscription et que le cédant perçoit dans le cadre du prix de rachat.

10.) Comptes courants (avoirs et engagements bancaires) du fonds

Tous les comptes courants du fonds (y compris ceux libellés dans des devises différentes) qui ne forment en fait et en droit que les éléments d'un compte courant unique, sont présentés dans la composition de l'actif net du fonds en tant que compte courant unique.

Les comptes courants en devises étrangères sont convertis, le cas échéant, dans la devise du fonds. Les conditions du compte unique concerné servent de base au calcul des taux.

11.) Gestion des risques (non révisé)

La Société de gestion applique un processus de gestion des risques qui lui permet de contrôler et de mesurer à tout moment le risque associé aux investissements et la contribution de ceux-ci au profil de risque général du portefeuille d'investissement des fonds qu'elle gère. Conformément à la Loi du 17 décembre 2010 et aux exigences de contrôle prudentiel applicables fixées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »), la Société de gestion rend régulièrement compte à la CSSF du processus de gestion des risques appliqué. La Société de gestion veille, dans le cadre du processus de gestion des risques et au moyen de méthodes ciblées et appropriées, à ce que le risque global lié aux instruments dérivés n'excède pas la valeur nette totale des portefeuilles gérés. A cet effet, la Société de gestion s'appuie sur les méthodes suivantes :

Approche par les engagements (Commitment Approach) :

Grâce à la méthode d'approche par les engagements, les positions sur instruments financiers dérivés sont converties dans leurs équivalents en valeur de base correspondant via l'approche delta. A cet égard, les effets de compensation et de couverture entre les instruments financiers dérivés et leurs valeurs de base sont pris en considération. La somme des équivalents des valeurs de base ne doit pas dépasser la valeur nette totale du portefeuille du fonds.

Approche VaR :

L'indicateur de Value-at-Risk (VaR) est un concept mathématique et statistique, employé en tant que mesure standard du risque au sein du secteur financier. La VaR indique la perte maximale qu'un portefeuille, au cours d'une période de temps donnée (appelée période de détention), associée à une probabilité définie (appelée indice de confiance) ne peut dépasser.

Approche VaR relative :

S'agissant de l'approche de VaR relative, la VaR du fonds ne peut excéder la VaR d'un portefeuille de référence dans une proportion supérieure à un facteur dépendant du profil de risque du fonds. Le facteur maximum autorisé par les autorités de réglementation est de 200 %. A cet égard, le portefeuille de référence constitue une image fidèle de la politique d'investissement du fonds.

Approche VaR absolue :

S'agissant de l'approche VaR absolue, la VaR (indice de confiance de 99 %, 20 jours de détention) du fonds ne peut dépasser un pourcentage de l'actif du fonds dépendant du profil de risque du fonds. La limite maximale autorisée par les autorités de réglementation est fixée à 20 % de l'actif du fonds.

Pour des fonds dont la détermination des risques totaux se fait via des approches VaR, la Société de gestion évalue le niveau escompté de l'effet de levier. En fonction de chaque situation de marché, ce niveau de l'effet de levier peut différer de la valeur réelle à la hausse comme à la baisse. Il est porté à la connaissance de l'investisseur qu'aucune conclusion au titre du niveau de risque du fonds ne peut se faire sur la base de ces informations. Par ailleurs, le niveau escompté publié de l'effet de levier ne doit clairement pas être entendu comme une limite d'investissement. La méthode utilisée pour calculer le risque global et, si applicable, la divulgation du portefeuille de référence et du niveau escompté de l'effet de levier ainsi que de sa méthode de calcul sont présentées dans l'annexe spécifique au fonds.

Conformément au prospectus en vigueur à la fin de l'exercice, Ethna-DYNAMISCH est régi par le processus de risque suivant :

OPCVM

Ethna-DYNAMISCH

Processus de gestion des risques appliqué

VaR absolue

29

12.) Taux de rotation du portefeuille (TOR)

La deuxième directive relative aux droits des actionnaires (SRD II) impose aux gestionnaires d'actifs de publier certaines informations. Dans le cadre de la communication d'informations propres au fonds, le présent document indique les taux de rotation du portefeuille (TOR) pour la même période que les rapports annuels des fonds présentés.

Les chiffres de rotation sont calculés selon la méthode suivante reprise de la CSSF :

Rotation = $((\text{Total 1} - \text{Total 2}) / M) \times 100$, où : Total 1 = somme de toutes les opérations sur valeurs mobilières (achats et ventes) réalisées au cours de la période ; Total 2 = somme de tous les nouveaux investissements et rachats réalisés pendant la période sous revue ; M = actif net moyen du fonds.

Le TOR pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour le fonds Ethna DYNAMISCH est de 10,35.

13.) Informations à l'attention des investisseurs suisses (non révisé)**a.) Numéros de valeurs :**

Catégorie de parts (A) Ethna-DYNAMISCH N° de valeur 10724364

Catégorie de parts (T) Ethna-DYNAMISCH N° de valeur 10724365

Catégorie de parts (SIA-A) Ethna-DYNAMISCH N° de valeur 22830636

Catégorie de parts (SIA-T) Ethna-DYNAMISCH N° de valeur 22830638

Catégorie de parts (CHF-T) Ethna-DYNAMISCH N° de valeur 46028816

Catégorie de parts (USD-T) Ethna-DYNAMISCH N° de valeur 46028820

Catégorie de parts (SIA CHF-T) Ethna-DYNAMISCH N° de valeur 46028814

b.) Total des frais sur encours (Total Expense Ratio, TER) selon la Directive de la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA) du 16 mai 2008 (mise à jour le 1er juin 2015) :

Les commissions et frais liés à la gestion des organismes de placement collectif doivent être communiqués en utilisant l'indicateur mondialement connu sous le terme « Total Expense Ratio » (TER). Ce ratio exprime rétrospectivement la totalité des commissions et frais prélevés en continu sur les actifs des organismes de placement collectif (charges d'exploitation) sous la forme d'un pourcentage des actifs nets ; il est en principe calculé selon la formule suivante :

$$\text{TER} = \frac{\text{Total charges d'exploitation en UC*}}{\text{Actif net moyen en UC*}} \times 100$$

* UC = Unités dans la monnaie de compte des organismes de placement collectif

S'agissant de fonds nouvellement créés, le TER est calculé pour la première fois sur la base du compte de résultat publié dans le premier rapport annuel ou semestriel. Le cas échéant, les charges d'exploitation doivent être converties sur une période mensuelle de 12 mois. La moyenne de la valeur de fin de mois de la période considérée fait office de valeur moyenne applicable à l'actif du fonds.

$$\text{Charges d'exploitation annualisées exprimées en UC*} = \frac{\text{Charges d'exploitation exprimées en n mois}}{N} \times 12$$

* UC = Unités dans la monnaie de compte des organismes de placement collectif

En vertu de la Directive de la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA) du 16 mai 2008 (mise à jour le 1er juin 2015), les TER suivants ont été établis pour la période comprise entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021 :

Ethna-DYNAMISCH	TER suisse en %	
	Sans commission de performance	Avec commission de performance
Catégorie de parts (A)	1,97	2,00
Catégorie de parts (T)	1,96	1,98
Catégorie de parts (SIA-A)	1,17	1,30
Catégorie de parts (SIA-T)	1,21	1,32
Catégorie de parts (SIA CHF)	0,96	1,06
Catégorie de parts (CHF-T)	1,99	1,99
Catégorie de parts (USD-T)	1,99	2,10

c.) Informations à l'attention des investisseurs

Des commissions pour la distribution du fonds de placement (frais de gestion de portefeuille) peuvent être versées aux distributeurs et aux gérants de portefeuille sur la commission de gestion du fonds. Des rétrocessions imputées sur la commission de gestion peuvent être octroyées aux investisseurs institutionnels détenant, du point de vue économique, les parts du fonds pour des tiers.

d.) Modifications apportées au prospectus au cours de l'exercice

Les publications relatives à des modifications apportées au prospectus au cours de l'exercice seront mises à disposition sur demande sur le site www.swissfunddata.ch.

14.) Commission de performance

La Société de gestion reçoit une rémunération en fonction de la performance (la « commission de performance ») de 20 % de la performance supérieure à 5 % (le taux plancher ou « hurdle rate »). Cette commission peut être prélevée sur la catégorie de parts concernée du fonds à la fin de l'exercice. L'augmentation de valeur concernée est calculée selon la méthode de l'accroissement net du capital, c'est-à-dire que le calcul est effectué pour le fonds sur la base de la valeur nette d'inventaire par part à la fin du dernier exercice antérieur pour lequel une participation aux bénéfices a été distribuée. Durant l'année d'émission des parts, le calcul se fait sur la base du prix d'émission initial.

Si la valeur nette d'inventaire par part à la fin de l'exercice écoulé présente une augmentation par rapport à la valeur nette d'inventaire à la fin de l'exercice précédent mais que le Hurdle Rate n'est pas dépassé, cette dernière valeur nette par part de l'exercice écoulé devient le High Watermark pour l'exercice suivant.

En cas de réductions nettes de valeur durant un exercice, celles-ci sont à reporter pour le calcul de la commission de performance des exercices suivants et devront alors être prises en compte, en ce sens qu'aucune commission de performance n'est versée tant que la valeur nette par part est inférieure au niveau ayant donné lieu pour la dernière fois au paiement d'une commission de performance.

Les commissions s'entendent hors TVA éventuelle.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, la commission de performance effectivement due et le pourcentage correspondant de la commission de performance (calculés sur la base de la valeur nette d'inventaire moyenne) pour les différents compartiments sont les suivants :

Devise	Dénomination	ISIN	Commission de performance	
			en EUR	en %
EUR	Ethna-DYNAMISCH (A)	LU0455734433	12 200.82	0.03
EUR	Ethna-DYNAMISCH (CHF-T)	LU1939236409	0.00	0.00
EUR	Ethna-DYNAMISCH (R-A)	LU1134152310	0.00	0.00
EUR	Ethna-DYNAMISCH (R-T)	LU1134174397	0.00	0.00
EUR	Ethna-DYNAMISCH (SIA CHF-T)	LU1939236318	0.00	0.00
EUR	Ethna-DYNAMISCH (SIA-A)	LU0985193357	28 593.08	0.13
EUR	Ethna-DYNAMISCH (SIA-T)	LU0985193431	6 934.01	0.11
EUR	Ethna-DYNAMISCH (T)	LU0455735596	27 923.75	0.02
EUR	Ethna-DYNAMISCH (USD-T)	LU1939236748	2 294.15	0.11

15.) Evénements importants au cours de la période sous revue

Le prospectus a été retravaillé avec effet au 19 février 2021. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Modification liée au règlement sur la publication d'informations (SFDR) :
- Le fonds a été classé comme relevant de l'article 8, de sorte qu'une stratégie ESG est venue compléter les objectifs d'investissement.
- Ajustements de forme et modifications rédactionnelles

Informations liées à la pandémie de COVID19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré que l'épidémie de coronavirus (COVID19) avait atteint le stade de pandémie mondiale. La dernière pandémie en date était celle du virus H1N1 en 2009/2010, il y a plus de 10 ans.

L'épidémie de COVID19, apparue en Chine fin décembre 2019, est avant tout une catastrophe humanitaire, qui a toutefois également des répercussions sensibles sur le développement économique mondial depuis mars 2020, suite à la prise de mesures de confinement de grande envergure dans le monde entier. Les pertes journalières record enregistrées par la quasi-totalité des grands indices en mars 2020 ne sont ici qu'un indicateur parmi d'autres.

Les conséquences du COVID19 ont dès lors également un impact concret sur la performance du fonds :

1. La gestion de crise mise en œuvre par l'ensemble des partenaires contractuels du fonds permet de poursuivre les opérations quotidiennes de manière inchangée. Tous les prestataires de services du fonds (notamment la Société de gestion, l'administration centrale, le dépositaire, l'agent de registre et de transfert, l'agent payeur et le gestionnaire du fonds) peuvent continuer à gérer le fonds normalement grâce à la possibilité illimitée de recourir au télétravail. En cas d'interdictions de sortie générales, de fermeture des frontières ou de mesures d'envergure qui n'étaient pas encore en vigueur au Luxembourg à la date de l'opinion d'audit, la poursuite sans restriction de la gestion du fonds serait garantie. Par ailleurs, si l'épidémie de COVID19 se propage, donnant lieu à un plus grand nombre de congés maladie au sein du personnel, tous les partenaires contractuels du fonds disposeront néanmoins encore d'un nombre suffisant d'employés pour pouvoir continuer à remplir leurs obligations contractuelles. Chaque membre d'une équipe est suffisamment bien formé et en mesure d'assumer les tâches de collègues en congé maladie.
2. La Société de gestion du fonds est responsable de la gestion des risques du fonds. Dans ce contexte, ETHENEA Independent Investors S.A. surveille notamment de plus en plus les transactions portant sur les actions du fonds, en particulier en ce qui concerne les rachats importants, et réagira en conséquence si nécessaire. Bien que le fonds soit en règle générale constitué d'actifs pouvant être liquidés rapidement, il existe un certain risque que les demandes de rachat importantes ne puissent être honorées dans les conditions de marché extrêmes de la crise. Si un tel événement est prévisible au niveau des rachats, la Société de gestion peut suspendre les transactions sur les parts. Si le montant des rachats effectués est tel qu'il nécessiterait la liquidation du fonds, la Société de gestion prendra les mesures appropriées pour assurer l'égalité de traitement de tous les investisseurs du fonds.
3. Les informations sur les dernières évolutions du marché du fonds sont disponibles à tout moment sur le site Internet de la Société de gestion www.ethenea.com et sur demande. Si d'autres événements sont organisés pour expliquer les récentes évolutions du marché du fonds, tous les investisseurs en seront informés en temps utile. Tous les documents relatifs aux événements d'information seront également disponibles ultérieurement sur demande auprès de la Société de gestion.

Aucune modification ni aucun autre événement majeurs n'ont eu lieu au cours de la période sous revue.

16.) Événements importants après la période sous revue

Le prospectus a été retravaillé avec effet au 1er janvier 2022. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Mise en application du règlement sur la taxonomie
- Mise en application des orientations de l'AEMF concernant les commissions de performance
- Ajustements de forme

Aucune autre modification ni aucun autre événement majeurs n'ont eu lieu après la période sous revue.

17.) Classification en vertu du règlement SFDR (règlement (UE) 2019/2088) (non révisé)

L'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 et l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 s'appliquent à ce fonds.

Compte tenu de la stratégie ESG du gestionnaire du fonds, le processus de décisions d'investissement du fonds tient compte de critères ESG, et en particulier des risques en matière de durabilité.

ETHENEA Independent Investors S.A. (Société de gestion et gestionnaire du fonds) a souscrit aux principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI - United Nations-supported Principles for Responsible Investment).

L'univers d'investissement englobe les actions et obligations d'entreprises du monde entier ayant subi un processus de sélection systématique. Ce processus de sélection tient également compte des aspects ESG sur la base des analyses propres et à l'aide de services de recherche externes. Le fonds investit uniquement dans des titres d'entreprises qui appliquent des pratiques de bonne gouvernance et qui ne tombent pas sous le coup des critères d'exclusion généraux.

La gestion du fonds par la Société de gestion fait également appel aux recherches externes d'une ou de plusieurs agences de notation en matière de durabilité. Les résultats de ces recherches sont l'une des composantes prises en compte dans le processus de décision d'investissement du gestionnaire de fonds.

Afin d'évaluer l'adéquation d'investissements pour l'actif du fonds, les différents critères ESG sont donc également pris en considération parallèlement aux paramètres traditionnels pour les prévisions de risques/rendement.

Le lecteur trouvera des informations détaillées sur les principes de l'investissement responsable appliqués par la Société de gestion ainsi que sur les agences de notation de durabilité utilisées sur le site www.ethenea.com, rubrique « A PROPOS D'ETHENEA ».

Le gestionnaire de fonds ne tient actuellement pas compte des incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité pour ce fonds. Il n'existe pas actuellement sur le marché de données suffisantes pour déterminer et pondérer les incidences négatives sur la durabilité. À partir du 30 décembre au plus tard, le gestionnaire de fonds communiquera des informations sur la prise en compte ou non, et la méthode de prise en considération, des principales incidences négatives des décisions d'investissement.

18.) Système de rémunération (non révisé)

La Société de gestion, ETHENEA Independent Investors S.A., a mis en place et applique un système de rémunération conforme aux dispositions légales. Le système de rémunération est conçu de manière à être compatible avec une gestion du risque solide et efficace, à ne pas encourager une prise de risque non conforme au profil de risque, aux conditions contractuelles ou aux statuts des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (ci-après « OPCVM ») gérés et à ne pas empêcher ETHENEA Independent Investors S.A. d'agir dans le meilleur intérêt de l'OPCVM.

La rémunération des collaborateurs se compose d'un salaire annuel fixe approprié et d'une part variable liée à la performance et aux résultats.

La rémunération totale des 23 collaborateurs d'ETHENEA Independent Investors S.A. au 31 décembre 2020 comprend des salaires fixes de 1.817.473,43 EUR par an et une rémunération variable de 484.000,00 EUR. Les rémunérations susmentionnées se rapportent à l'ensemble des OPCVM gérés par ETHENEA Independent Investors S.A. Tous les collaborateurs se consacrent à plein temps à la gestion de l'ensemble des fonds, ce qui rend une ventilation par fonds impossible.

Des informations complémentaires concernant la politique de rémunération en vigueur sont disponibles gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion, www.ethenea.com, à la rubrique « Mentions légales ». Les investisseurs peuvent obtenir une copie papier gratuitement sur simple demande.

19.) Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (non révisé)

En sa qualité de société de gestion d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), ETHENEA Independent Investors S.A. entre par définition dans le champ d'application du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 (« SFTR »).

Au cours de l'exercice du fonds d'investissement, aucune opération de financement sur titres ni aucun swap sur rendement total au sens dudit règlement n'ont été utilisés. Par conséquent, aucune information au sens de l'article 13 du règlement susmentionné ne doit être communiquée aux investisseurs dans le rapport annuel.

Des détails relatifs à la stratégie d'investissement et aux instruments financiers utilisés par le fonds d'investissement sont disponibles dans le prospectus en vigueur et peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion, www.ethenea.com.

Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé

A l'attention des porteurs de parts d'

Ethna-DYNAMISCH

16, rue Gabriel Lippmann

L-5365 Munsbach

Opinion

33

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Ethna-DYNAMISCH (le « fonds »), comprenant la composition de l'actif net du fonds au 31 décembre 2021, la variation de l'actif net du fonds et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe comprenant un résumé des principaux principes et méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints restituent, en conformité avec les exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg en matière d'établissement et de présentation des comptes annuels, un aperçu réel et fidèle de l'actif et de la situation financière du fonds au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de l'actif net du fonds pour l'exercice clos à cette date.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos travaux de révision conformément à la loi relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et selon les normes internationales de révision (International Standards on Auditing, « ISA ») adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (« CSSF »). Nos responsabilités en matière d'audit des comptes annuels relatives à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA sont décrites plus en détail au chapitre « Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé relative à l'audit des comptes annuels ». Nous sommes indépendants du fonds conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (incluant les Normes internationales d'indépendance) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « code IESBA ») adopté pour le Luxembourg par la CSSF et aux règles de déontologie que nous sommes tenus de respecter dans le cadre de l'audit des comptes annuels. Nous avons respecté toutes les autres obligations professionnelles en conformité avec ces règles de déontologie. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Les autres informations relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration de la Société de gestion. Elles incluent les informations figurant dans le rapport annuel, hormis les comptes annuels et notre Rapport du Réviseur d'entreprises agréé concernant ces derniers.

Notre opinion d'audit relative aux comptes annuels ne couvre pas les autres informations et nous ne fournissons aucune garantie quant à celles-ci.

Dans le cadre de l'audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et à déterminer s'il existe des incohérences majeures entre ces dernières et les comptes annuels ou les conclusions de l'audit et si ces autres informations semblent présentées de manière incorrecte. Si nous arrivons à la conclusion, sur la base de nos travaux, que les autres informations sont présentées de manière incorrecte, nous sommes dans l'obligation de le signaler. Nous n'avons aucune remarque à ce sujet.

Responsabilité du Conseil d'administration de la Société de gestion à l'égard des comptes annuels

Le Conseil d'administration de la Société de gestion est tenu de préparer et de présenter fidèlement les comptes annuels conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg en matière de préparation et de présentation des comptes annuels et est tenu de réaliser les contrôles internes qu'il estime nécessaires aux fins de la préparation de comptes annuels exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient intentionnelles ou non.

Lors de la préparation des comptes annuels, le Conseil d'administration de la Société de gestion est tenu d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre ses activités et, si cela est pertinent, de communiquer des faits en relation avec la poursuite de l'activité et d'utiliser l'hypothèse de continuité de l'exploitation en tant que principe comptable, à condition que le Conseil d'administration de la Société de gestion n'ait l'intention, ou n'ait pas d'autre solution réaliste que de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé relative à l'audit des comptes annuels

L'objectif de notre audit est de fournir une assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non, et d'établir un rapport du Réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un degré d'assurance élevé, mais non à une garantie que toute anomalie significative sera détectée lors d'un audit effectué conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si l'on peut raisonnablement craindre que, isolément ou globalement, elles influent sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces comptes annuels.

Dans le cadre d'un audit des comptes annuels conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant toute la durée de l'audit. En outre :

- Nous déterminons et évaluons le risque que des anomalies significatives affectent les comptes annuels et nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit répondant à ces risques et nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative procédant d'une fraude est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut s'accompagner de collusion, d'établissement de faux, d'omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou de soustraction au contrôle interne.
- Nous acquérons une connaissance du contrôle interne concerné par l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le Conseil d'administration de la Société de gestion ainsi que la vraisemblance des estimations comptables et des notes correspondantes.
- Nous nous formons un avis sur le caractère judicieux de l'adoption du principe comptable de la continuité d'exploitation par le Conseil d'administration de la Société de gestion et, en nous fondant sur les éléments probants recueillis, sur l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à continuer son exploitation. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus, dans le rapport du Réviseur d'entreprises agréé, d'effectuer un renvoi vers les notes concernées aux comptes annuels ou, si ce renvoi est inapproprié, de modifier notre opinion. Ces conclusions reposent sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date d'établissement du rapport du Réviseur d'entreprises agréé. Cependant, des événements ou des conditions ultérieurs peuvent conduire le fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels (y compris les notes y afférentes), et nous vérifions si les comptes annuels reflètent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils assurent une présentation fidèle.

Nous communiquons aux responsables du contrôle, notamment l'étendue et du calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que toute constatation d'audit importante, et notamment toute faiblesse significative affectant le contrôle interne décelée au cours de notre audit.

Luxembourg, 11 mars 2022

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

Nadia Faber

Gestion, distribution et conseil

36

Société de gestion :	ETHENEA Independent Investors S.A. 16, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach
Gérants de la Société de gestion :	Thomas Bernard Frank Hauprich Josiane Jennes
Conseil d'administration de la Société de gestion (organe de direction) :	
Président :	Luca Pesarini ETHENEA Independent Investors S.A.
Administrateurs :	Thomas Bernard ETHENEA Independent Investors S.A. Nikolaus Rummler IPConcept (Luxemburg) S.A. Arnoldo Valsangiacomo ETHENEA Independent Investors S.A.
Réviseur d'entreprises agréé du fonds et de la Société de gestion :	Ernst & Young S.A. 35E, Avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg
Dépositaire :	DZ PRIVATBANK S.A. 4, rue Thomas Edison L-1445 Strassen, Luxembourg
Gestionnaire du fonds :	ETHENEA Independent Investors S.A. 16, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach

Agent d'administration centrale,
Agent de registre et de transfert :

DZ PRIVATBANK S.A.
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

Agent payeur au
Grand-Duché de Luxembourg :

DZ PRIVATBANK S.A.
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

Informations à l'attention des
investisseurs en République fédérale
d'Allemagne :

Agent payeur et d'information :

DZ BANK AG
Deutsche Zentral-Genossenschaft sbank,
Frankfurt am Main
Platz der Republik
D-60265 Frankfurt am Main

Informations à l'attention des
investisseurs en Autriche :

Etablissement de crédit au sens de
l'article 141, paragraphe 1 de la loi
fédérale sur les fonds de placement
(InvFG) de 2011 :

ERSTE BANK
der oesterreichischen Sparkassen AG
Am Belvedere 1
A-1100 Wien

Agent auprès duquel les porteurs de
parts peuvent obtenir les informations
requises au sens de l'article 141 de
l'InvFG 2011 :

ERSTE BANK
der oesterreichischen Sparkassen AG
Am Belvedere 1
A-1100 Wien

Représentant fiscal national au sens de
l'article 186, paragraphe 2, ligne 2 de
l'InvFG 2011 :

ERSTE BANK
der oesterreichischen Sparkassen AG
Am Belvedere 1
A-1100 Wien

Informations à l'attention des
investisseurs en Suisse :

Représentant en Suisse :

IPConcept (Schweiz) AG
Münsterhof 12
Postfach
CH-8022 Zürich

Agent payeur en Suisse :

DZ PRIVATBANK (Schweiz) AG
Münsterhof 12
Postfach
CH-8022 Zürich

Informations à l'attention des
investisseurs en Belgique :

Les catégories de parts (T) et (SIA-T) sont autorisées à la distribution publique en Belgique. Les parts des autres catégories de parts ne peuvent être distribuées publiquement aux investisseurs en Belgique.

Agent payeur et distributeur :

CACEIS Belgium SA/NV,
Avenue du Port / Havenlaan 86C b 320
B-1000 Bruxelles

Distributeur :

DEUTSCHE BANK AG
Brussels branch, Av. Marnix 13 - 15
B-1000 Bruxelles

Avis aux investisseurs de la Principauté
du Liechtenstein :

Agent payeur :

SIGMA Bank AG
Feldkircher Strasse 2
FL-9494 Schaan

Informations à l'attention des
investisseurs en Italie :

Agents payeurs :

Société Générale Securities Services
Via Benigno Crespi, 19/A - MAC 2
IT-20159 Milano

**State Street Bank International GmbH –
Succursale Italia**
Via Ferrante Aporti 10
IT-20125 Milano

Banca Sella Holding S.p.A.
Piazza Gaudenzio Sella 1
IT-13900 Biella

**Allfunds Bank S.A.U. –
Succursale di Milano**
Via Bocchetto 6
IT-20123 Milano

Informations à l'attention des
investisseurs en Espagne :

Agent payeur :

Allfunds Bank S.A.
c/ Estafeta nº 6 (La Moraleja)
Complejo Plaza de la Fuente - Edificio 3-
ES-28109 Alcobendas (Madrid)

Informations à l'attention des
investisseurs en France :

Agent payeur :

Caceis Bank
1/3 Place Valhubert
F-75013 Paris

ETHENEA Independent Investors S.A.
16, rue Gabriel Lippmann · 5365 Munsbach · Luxembourg
Tél. +352 276 921-0 · Fax +352 276 921-1099
info@ethenea.com · ethenea.com

